

René Lasserre : La cogestion allemande à l'épreuve de la globalisation

*En Allemagne, le modèle social a cessé d'être une « valeur-refuge » et se trouve décidément soumis à rude inventaire. La cogestion qui constitue en Europe le système le plus avancé de participation des salariés aux décisions de l'entreprise et qui est l'un des éléments les plus spécifiques du système allemand de relations professionnelles fait à son tour l'objet d'une sévère remise en question. C'est en particulier la représentation des salariés à parité de sièges et avec voix délibérative dans les conseils de surveillance des grandes sociétés qui est aujourd'hui sur la sellette. Depuis un certain temps déjà, les chefs d'entreprise et les milieux d'affaires dénoncent le caractère contraignant d'un dispositif qui complique et ralentit les choix stratégiques de l'entreprise et handicape sa réactivité dans la compétition globale. Mais au cours de la période récente, les critiques n'ont cessé de s'amplifier pour dénoncer l'anachronisme croissant de cette « exception allemande » face aux exigences nouvelles qu'imposent la libre circulation des capitaux et l'intégration européenne. La présence de représentants salariés mandatés et a fortiori de syndicalistes de premier plan dans les organes de contrôle des sociétés défie les règles d'une gouvernance soucieuse de rentabilité et de création de valeur. Après quelques autres, la crise qui secoue actuellement la direction de Volkswagen vient illustrer les ambivalences d'un système qui, sous couvert de démocratie, ne garantit ni transparence, ni efficacité. Par ailleurs, l'avancée récente du droit européen des sociétés, avec l'adoption du statut de la société de droit européen et sa transposition en droit allemand, fait apparaître l'isolement croissant dans lequel la cogestion place les groupes allemands dans un processus de fusions-acquisitions appelé à s'amplifier. Autant d'enjeux très controversés du débat sur la compétitivité qui appellent à repenser un système de gouvernance conçu dans les années 1960 et qui, à la veille d'une échéance électorale décisive, mettent désormais sa réforme à l'ordre du jour.*

[Résumé de l'article de René Lasserre : **La cogestion allemande à l'épreuve de la globalisation**, paru dans *Regards sur l'économie allemande* n° 72, juillet 2005)